

REGLEMENT DE VIE

1. La présence des animaux est interdite dans l'enceinte du Point Rencontre (y compris le jardin)
2. Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux
3. Toute consommation d'alcool ou de drogue est formellement interdite
4. Quelques boissons (sirop, thé, café) sont mises à dispositions des usagers par le Point Rencontre. Chaque personne peut amener ses propres boissons ou de la nourriture mais veillera à emporter en fin de visite tout ce qui n'a pas été consommé
5. Chaque usager est responsable de la propreté des locaux, du respect du matériel utilisé et du rangement des jouets en fin de visite
6. Toutes les portes de l'appartement restent ouvertes durant le temps de visite
7. La prise de photo et l'usage de caméra sont interdits, sauf autorisation des intervenants, ceci pour des raisons de confidentialité
8. Chaque enfant est placé sous la responsabilité de la personne qui l'accompagne et ne doit pas être laissé seul pour des raisons de sécurité
9. Les jeux d'extérieur (ballon, tennis, etc.) ne sont pas autorisés à l'intérieur des locaux
10. L'utilisation des téléphones mobiles est interdite pour les enfants dans l'enceinte du Point Rencontre